

Secrétaire (H/F) – CCN 51 FEHAP – Association L'Autre Regard

Contrat : CDD – Temps plein

(CDD de remplacement, susceptible d'évoluer vers une proposition en CDI selon les besoins de l'Association et les résultats de collaboration).

Convention : CCN 51 FEHAP

Lieu : Mont de Marsan (40)

Prise de poste souhaitée : Août 2026

À propos de L'Autre Regard

L'Autre Regard est une association médico-sociale à but non lucratif qui accompagne des personnes en situation de handicap, avec plusieurs établissements et services dans les Landes. Notre projet associatif met au cœur de son action **l'épanouissement, l'inclusion dans la cité** et la **reconnaissance de la personne handicapée comme citoyenne à part entière**.

Votre mission

Rattaché(e) à la **Directrice des établissements et services**, vous assurerez :

- **L'accueil et la prise en charge administrative des usagers et de leurs familles** (accueil physique et téléphonique, information, constitution et suivi des dossiers, courriers et attestations).
- **Le secrétariat administratif** (mise à jour des dossiers, gestion du courrier entrant et sortant, classement et archivage des documents administratifs, rédaction et mise en forme de courriers et comptes rendus).

Profil

- Titulaire d'un diplôme en secrétariat/administration BAC +2 ou titre de Secrétaire assistant médico-social, ou expérience équivalente.
- Expérience souhaitée en structure sanitaire, sociale ou médico-sociale.
- Maîtrise totale des outils informatiques et bureautiques (Word, Excel, messagerie) et aisance rédactionnelle.
- Qualités relationnelles, sens de l'accueil, écoute, respect de la confidentialité, capacité à travailler avec des publics parfois en difficulté.
- Rigueur, organisation, autonomie.

Rémunération

- Coefficient 369 et reprise d'ancienneté selon **CCN 51 FEHAP**,
- Valeur du point : **4,58 €**,
- Indemnité SEGUR et prime décentralisée.

Candidature

CV + lettre de motivation à : direction.adj@asso-lautreregard.fr

Objet : « **Candidature Secrétariat – L'Autre Regard – CCN 51** ».

